

# Bilan des chantiers de gestion et du suivi des plantes exotiques envahissantes sur les bords de l'Adour et le l'Oussouet- 2020 -



Le Syndicat intercommunal du Moyen-Adour et la Communauté de communes de la Haute-Bigorre ont mis en place le programme pluriannuel de gestion (PPG) en 2017. Ce PPG prévoit des actions de lutte différenciée contre les plantes exotiques envahissantes (renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya, raisin d'Amérique et buddleia). Il s'agit de la mesure A3-006 qui est programmée sur 5 années.

L'état des lieux réalisé par le CPIE en 2014 révèle qu'en amont de Bagnères, la renouée du Japon s'implante progressivement et de manière isolée. Le PPG propose des actions ciblées sur ces pieds isolés – intervention mécanique, arrachage, fauche répétée, couverture

Le CPIE Bigorre-Pyrénées et le Syndicat Mixte du Haut et Moyen Adour (aujourd'hui SMAA) ont établi le protocole d'actions à mener.

En 2017, les actions d'élimination sont réalisées sur les unités de gestion « Adour 1 » et « Adour de Lesponne ». Après 7 passages entre le 3 mai et le 6 novembre, nous observons l'affaiblissement franc de 8 foyers avec une absence de renouée lors du dernier passage pour les 6 autres. Notons la dimension participative de ces chantiers grâce à l'aide de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

A l'issue de l'année 1 du plan d'action, nous préconisons une surveillance pour l'ensemble des zones.

En 2018, la poursuite des actions a été menée sur les 14 foyers des unités de gestion « Adour 1 » et « Adour de Lesponne ». Après 6 passages entre le 2 mai et le 18 octobre, nous constatons que les foyers s'affaiblissent encore, mais restent présents. Nous avons élargi l'action par le traitement de quelques foyers situés dans la traversée de Bagnères de Bigorre près de la cité de la passerelle. Ces foyers sont dynamiques jusqu'au dernier passage. La participation bénévole s'essouffle.

En 2019, nous intégrons de nouvelles unités de gestion, ce qui nous amène à traiter 29 foyers supplémentaires sur Gripp, Payolle et en vallée de l'Oussouet. Bien que les foyers traités au cours des trois années passés s'affaiblissent, ils nécessitent toujours du temps de surveillance et de gestion. Cette montée en puissance du temps à passer sur les chantiers a obligé le SMAA à changer de mode opératoire. Une équipe de 6 personnes encadrée par un responsable éducateur de l'association d'insertion « Villages Accueillants » remplace l'aide plus aléatoire des bénévoles sollicités par le CPIE Bigorre-Pyrénées.

En 2020, le contexte sanitaire en France du fait de la pandémie de Covid-19 complexifie la mise en place d'actions. Nous avons initialement prévu qu'une équipe de l'association « Villages Accueillants » effectuerait les chantiers mensuels. Mais cela n'a pas été possible. Le chantier en partenariat avec le Crédit Agricole qui devait avoir lieu au printemps a lui aussi été annulé. Finalement, deux salariés du CPIE Bigorre-Pyrénées ont menés ces chantiers en mai et juillet sans la participation de bénévoles pour éviter de rassembler du monde. Puis les contraintes logistiques nous ont conduits à stopper l'action pour le reste de l'année. Nous avons toutefois pu réaliser un suivi en septembre sur l'ensemble des foyers.

## **Organisation des chantiers du PPG**

-Le premier chantier le 29 mai et le 3 juin 2020:

Le CPIE a réalisé seul ces chantiers. Il était prévu initialement que le CPIE supervise une équipe de techniciens de l'association « Villages accueillants ». Mais le contrat d'engagement avec la structure n'a pas pu voir le jour. Par ailleurs, nous avons commencé tardivement l'action en raison du confinement des salariés chez eux. Les chantiers ont été menés en binôme par deux salariés. Compte-tenu de la quantité de travail, nous avons choisi de ne pas traiter les foyers en vallée de l'Oussouet.

-Le deuxième chantier le 6 et 7 juillet

Pour cette deuxième période de chantiers, nous avons à nouveau agit en binôme la plupart du temps. Nous avons pu traiter l'ensemble des foyers excepté les deux plus gros situés en vallée de l'Oussouet ainsi que les foyers de Lesponne.

-La suite des chantiers n'a pas pu être menée en raison des complications logistiques liées à la situation sanitaire. Mais nous avons pu faire le point en septembre sur l'évolution de chacun des foyers.

# Bilan des actions de gestion menées en 2020

## 1-Poursuite des chantiers engagés depuis 2017

Les cours d'eau du Haut Adour ont été divisés en "unités de gestion" pour faciliter la réalisation des actions inscrites dans le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau du Haut Adour.

Concernant le traitement des spots de renouée du Japon, le parti a été pris de commencer sur le **tronçon amont de ces unités de gestion**, en s'appuyant sur la cartographie réalisée par le CPIE Bigorre-Pyrénées et la présence d'ouvrages transversaux qui rompt la dynamique de foyer "mère".

→ Adour en aval de la confluence des Adours de Gripp et Payolle (unité de gestion Adour1)



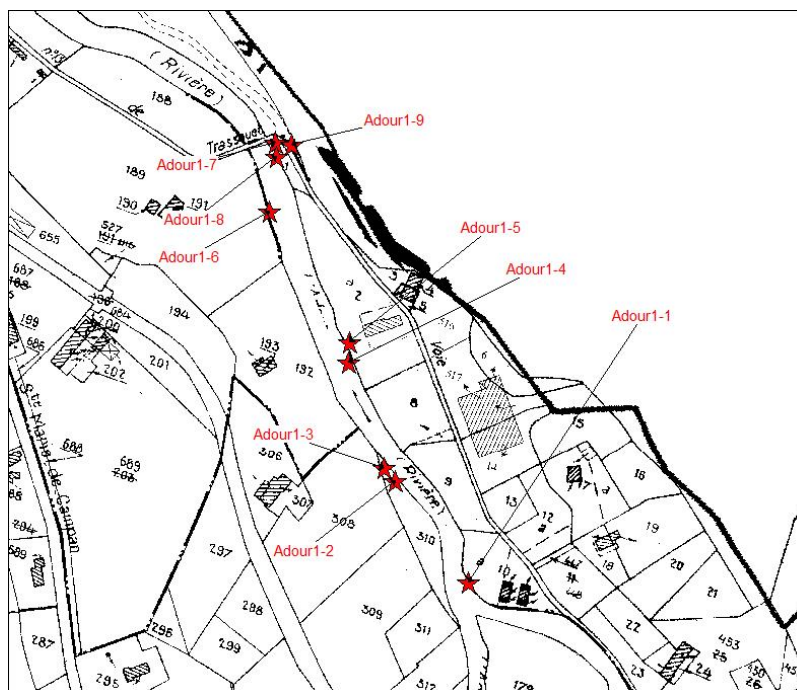
Adour entre la confluence des Adours de Gripp et Payolle et la confluence de l'Adour de Lesponne

Ces foyers font objet d'une gestion depuis 2017. Le groupe des bénévoles ayant traité ces foyers jusqu'en 2018 a fini par s'essouffler.

En 2019, le CPIE a choisi de mener l'action d'arrachage dès le 30 avril et a poursuivi en juin avec un chantier participatif où près de 20 agents du Crédit Agricole étaient présents. Les sessions suivantes d'août, de septembre et d'octobre ont pu être réalisées par l'équipe de « Villages accueillants ». Le CPIE a supervisé les chantiers du 6 août et du 10 septembre.

En 2020, Le CPIE est intervenu à deux reprises, le 29 mai et le 7 juillet sur ce secteur

Pour les foyers de cette unité de gestion, la zone de stockage avant brûlage en 2020 se trouve au nord de la déchetterie de Bagnères de Bigorre. Les tiges sont stockées sur bâche plastique et les rhizomes dans une benne. Le transport se fait sacs poubelles de grands volumes.



**Adour 1-1 : Foyer situé en rive droite, à côté des chalets situés à proximité de la confluence des Adours de Gripp et Payolle**

Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Arrachage du pied à l'aide d'une mini pelle, reprofilage de la berge, bouturage de ronces et orties.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement (+ fourche et bêche) les quelques tiges dispersées qui repoussent.</li> <li>- Foyer peu dynamique mais avec quelques repousses en 2018 et en 2019.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passages en mai et juillet pour effectuer la surveillance du spot et arracher manuellement (+ fourche et bêche) les pousses qui reprennent.</li> <li>- On constate que malgré son faible dynamisme, la renouée fait toujours quelques tiges.</li> </ul>



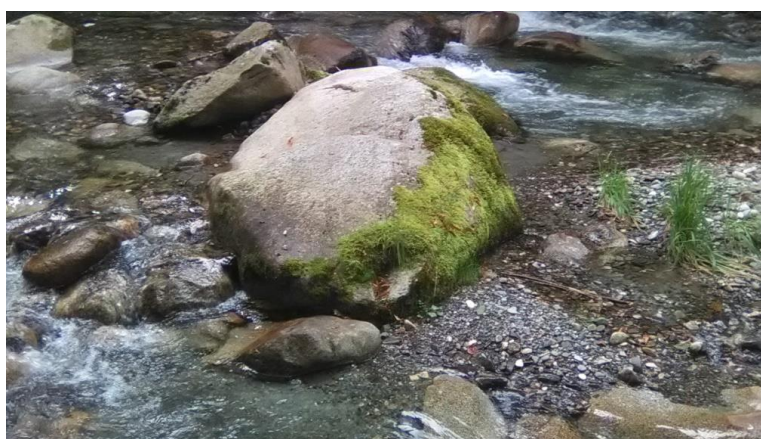
*Foyer de l'Adour 1-1*

<b>Adour 1-2 et Adour 1-3 : Foyers situés en rive gauche en aval d'Adour 1-1</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement (+ fourche et bêche) les quelques tiges dispersées qui repoussent.</li> <li>- Foyer peu dynamique mais avec quelques repousses en 2018 et en 2019.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage en mai et juillet pour effectuer la surveillance du spot et arracher manuellement (+ fourche et bêche) les tiges qui reprennent. Beaucoup de petites pousses en mai.</li> </ul>



*Le foyer Adour 1-2*

<b>Adour 1-4 : Foyer situé dans le lit mineur, à côté de la maison aux volets verts</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement (+ fourche et bêche) les quelques tiges dispersées qui repoussent.</li> <li>- Absence de repousse ni en 2018 ni en 2019.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous poursuivons la surveillance de cet ancien foyer, mais la partie semble gagnée.</li> </ul>



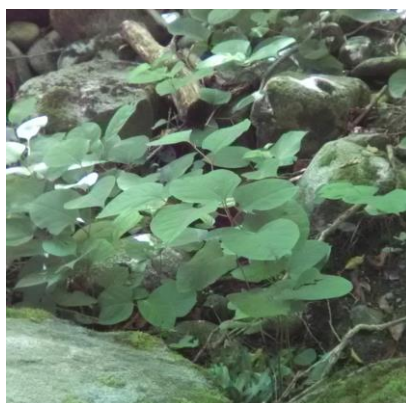
*Aucune pousse sur le foyer Adour 1-4*

<b>Adour 1-5 : Foyer situé en rive droite à côté de la maison aux volets verts</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement (+ fourche et bêche) les tiges qui repoussent (notamment vers la pelouse). Le propriétaire arrache également les repousses. Les rhizomes sont encore nombreux.</li> <li>- En 2019, tous les rhizomes accessibles sont arrachés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage mensuel pour effectuer la surveillance du spot et arracher manuellement (+ fourche et bêche) les pousses qui reprennent. Malgré l'arrachage des rhizomes en 2019, on trouve de nombreuses tiges en 2020.</li> </ul>



*Foyer Adour 1-5 avec de nombreuses repousses*

<b>Adour 1-6 : Foyer situé en rive gauche en amont du pont de Trassouet</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement les tiges qui repoussent à travers les nombreux blocs et cailloux.</li> <li>- Foyer peu dynamique en 2018.</li> <li>- Foyer avec plus de pousses en 2019, les rhizomes ne sont pas accessibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage en mai et juillet pour effectuer la surveillance du spot et arracher manuellement les pousses qui reprennent. Ce foyer semble regagner du dynamisme.</li> </ul>



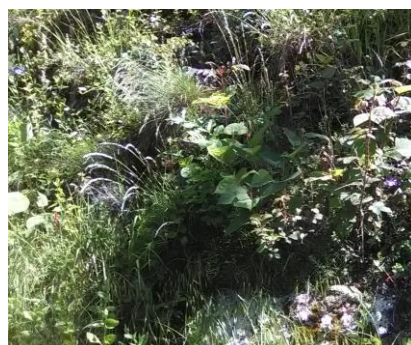
*Foyer Adour 1-6 dynamique*

<b>Adour 1-7 et Adour 1-8 : Foyer situé en rive droite sur une placette entre la route et l'Adour, en amont immédiat du pont de Trassouet et dans le muret de soutènement</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement (+ fourche et bêche) les tiges qui repoussent ; le mur de soutènement complexifie l'accès au chantier ; déterrage de rhizomes sur la partie plate.</li> <li>- Foyer peu dynamique mais avec quelques repousses en 2018.</li> <li>- En 2019, les rhizomes accessibles sont retirés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en mai, l'espace a été clôturé pour du pâturage ovin. L'opération semble efficace.</li> <li>- En juillet, l'herbe à repoussée avec quelques rares tiges de renouées</li> </ul>



*Foyer Adour 1-7 et 1-8 entretenu par du pâturage ovin*

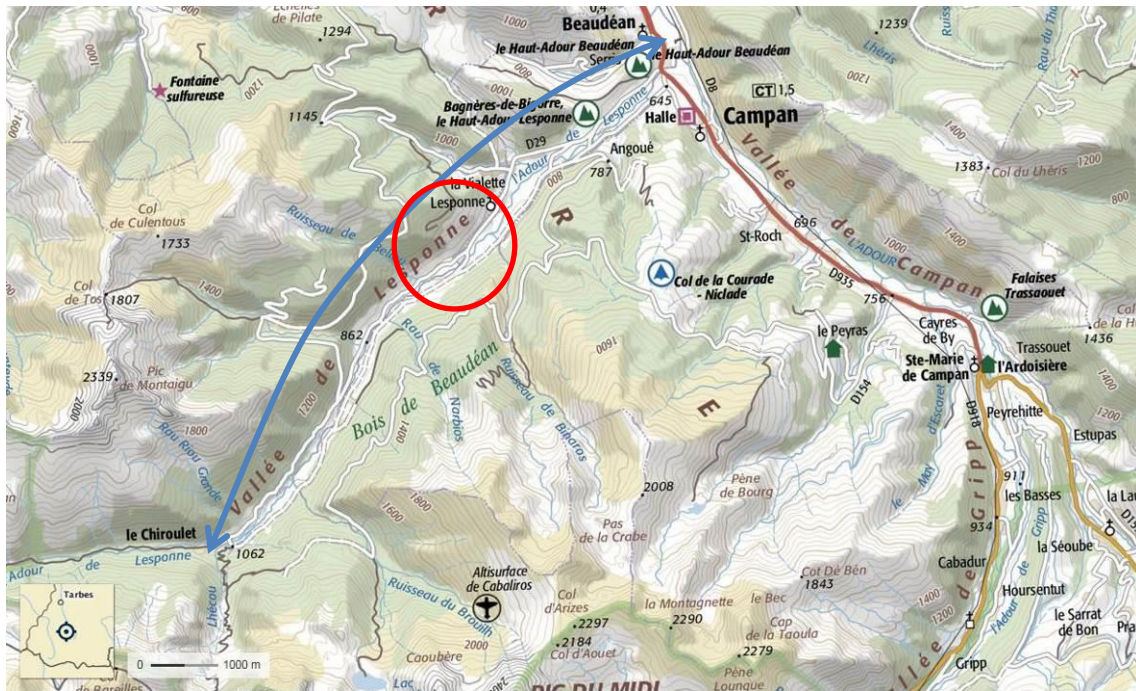
<b>Adour 1-9 : Foyer situé entre la route et la falaise, en amont immédiat du pont de Trassouet</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement les tiges qui repoussent ; les orties prennent le dessus progressivement.</li> <li>- Foyer peu dynamique mais avec quelques repousses en 2018.</li> <li>- En 2019, les rhizomes accessibles sont retirés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage en mai et juillet pour effectuer la surveillance du spot et arracher manuellement les pousses qui reprennent. Nous trouvons toujours quelques grandes tiges au milieu des herbes, dans la partie basse du foyer. Le grattage de la roche à la base de la falaise semble avoir été efficace car il n'y a plus de repousses.</li> </ul>



*Foyer Adour 1-9 avec quelques repousses*



## → Adour de Lesponne (unité de gestion Lesponne)



Adour de Lesponne

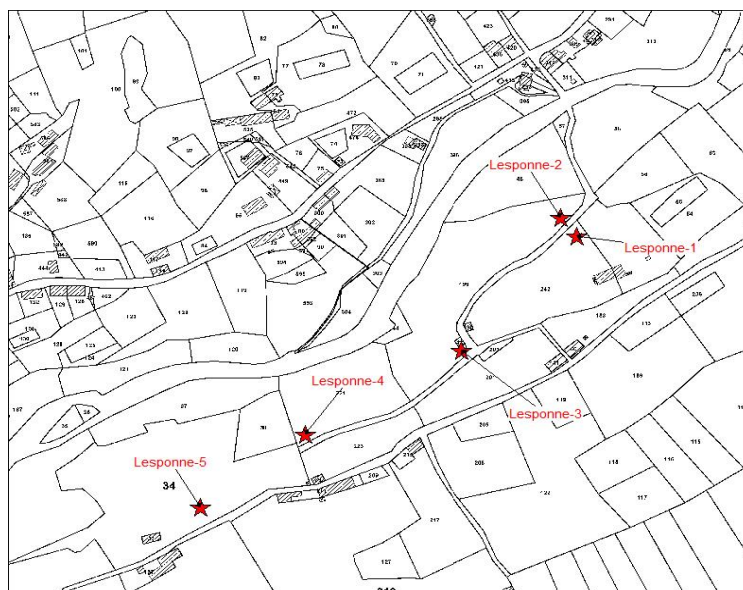
La renouée du Japon n'est pas observée en amont du Par de Bataille (quartier Traouésarou).

Ces foyers font objet d'une gestion depuis 2017. Le groupe des bénévoles ayant traité ces foyer jusqu'en 2018 a fini par s'essouffler.

En 2019, le CPIE a choisi de mener l'action d'arrachage dès le 29 avril et a poursuivi en juin avec un chantier participatif où près de 20 agents du Crédit Agricole étaient présents. Les sessions suivantes d'août, de septembre et d'octobre ont pu être réalisées par l'équipe de « Villages accueillants ». Le CPIE a supervisé les chantiers d'août et de septembre.

En 2020, Le CPIE est intervenu pour réaliser un chantier en mai.

Pour les foyers de cette unité de gestion, la zone de stockage avant brûlage se trouve au nord de la déchetterie de Bagnères de Bigorre, sur l'aire de dépôt (chemin de la STEP). Les tiges sont stockées sur bâche plastique et les rhizomes dans une benne. Le transport se fait en grands sacs poubelle.



<b>Lesponne 1 : Foyer situé dans une haie le long de la route communale</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement les tiges qui repoussent dans la haie.</li> <li>- Foyer peu dynamique mais avec quelques repousses en 2018 et 2019</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous effectuons une session d'arrachage en mai. Il y a beaucoup de petites tiges dans le terrain situé derrière la haie. Le propriétaire supprime régulièrement les pousses.</li> </ul>



*Le foyer Lesponne 1 avec beaucoup de petites pousses derrière la haie*

<b>Lesponne 2 : Foyer situé le long de la route communale</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement les tiges ; rhizomes difficiles d'accès.</li> <li>- Foyer peu dynamique mais avec quelques repousses en 2018.</li> <li>- En 2019, le rhizomes accessibles sont arrachés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage en mai avec arrachage des tiges.</li> <li>- Il n'y a plus que quelques tiges qui lèvent sur le bord du chemin</li> </ul>



*Foyer Lesponne 2 au bord du chemin*

<b>Lesponne 3 : Foyer situé le long de la route communale derrière la grange</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement (+ fourche et bêche) les tiges (surface importante) ; projet de couverture par bâche ; ortie et ronces se développent.</li> <li>- Foyer peu dynamique mais avec quelques repousses en 2018 et 2019, le projet de bâchage est abandonné.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en mai, l'espace a été clôturé par un éleveur de chèvres. Le pâturage qu'elles effectuent semble très efficace. L'éleveur nous confie avoir fait ce choix de gestion en partie pour lutter contre la renouée. Les chèvres partiront ensuite sur les estives. Il est prévu qu'elles y reviennent au retour des estives.</li> </ul>



*Le foyer Lesponne 3 est morcelé et concurrencé par la flore indigène*

<b>Lesponne 4 : Foyer situé en contre-bas de la route communale après la grange</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement (+ fourche et bêche) les tiges (surface importante) ; ortie et ronces se développent.</li> <li>- Foyer peu dynamique mais avec quelques repousses en 2018.</li> <li>- En 2019, les rhizomes accessibles sont retirés. La concurrence par les plantes indigènes semble efficace.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en mai, les chèvres sont parquées sur le secteur. Elles consomment bien les renouées. Sur la partie haute du foyer, au-dessus du chemin, il n'y a pas de pâturage et les renouées poussent çà et là au milieu d'une belle végétation indigène.</li> </ul>



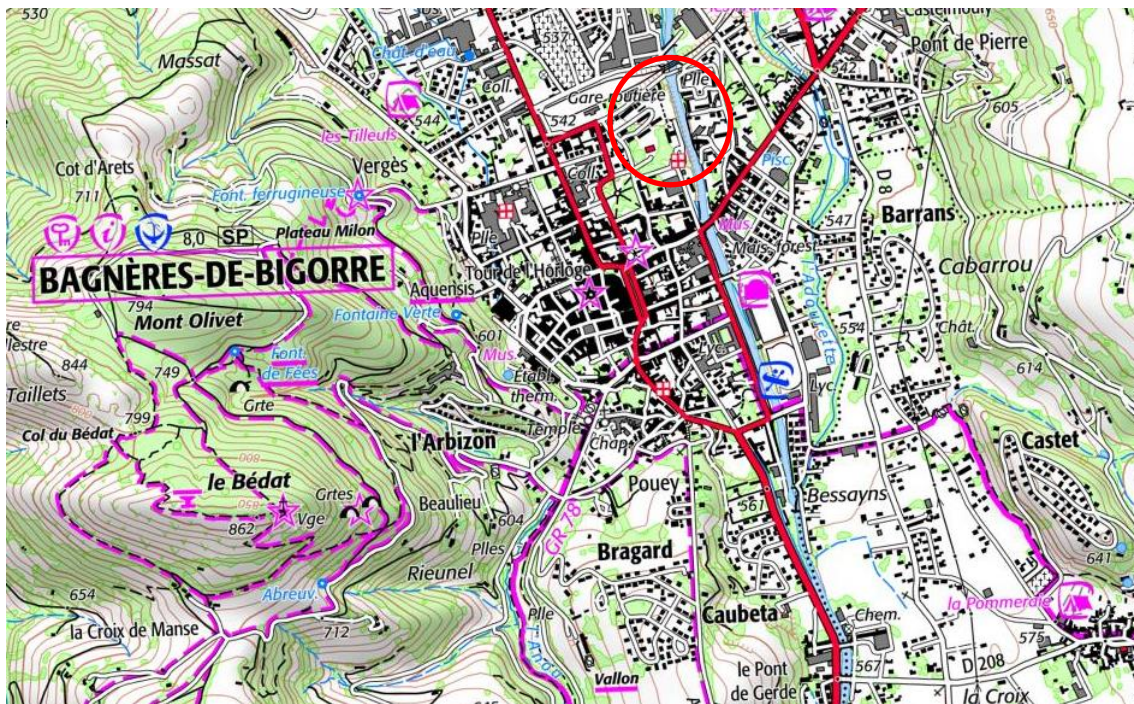
*Foyer Lesponne 4 avec des chèvres en contrebas et une belle végétation en haut du chemin*

<b>Lesponne 5 : Foyer situé au virage du haut de la route communale</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement (+ fourche et bêche) les tiges (surface importante) ; pression pastorale effectuée et efficace (chèvre).</li> <li>- Foyer bien présent en 2018.</li> <li>- Tous les rhizomes accessibles sont retirés en 2019.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en mai, nous arrachons quelques tiges bien dynamiques malgré la concurrence avec les orties.</li> </ul>



*Foyer Lesponne 5 avec beaucoup d'orties*

## → Adour dans la traversée de Bagnères-de-Bigorre (unité de gestion Adour2)



Adour dans la traversée de Bagnères-de-Bigorre

Sur certaines zones de cette unité de gestion, la Communauté de Communes de la Haute Bigorre a réalisé dans les années 2000 le protocole de fauche et traitement chimique suivi de plantation. Sur ces secteurs, la renouée du Japon est maîtrisée ou a été éradiquée. Par contre, d'autres secteurs sont encore aujourd'hui traités avec le rotofil, méthode qu'il convient d'éviter absolument.

Les berges de l'Adour sont peu accessibles dans la traversée de Bagnères-de-Bigorre. Aussi, les secteurs à traiter doivent être choisis de manière judicieuse.

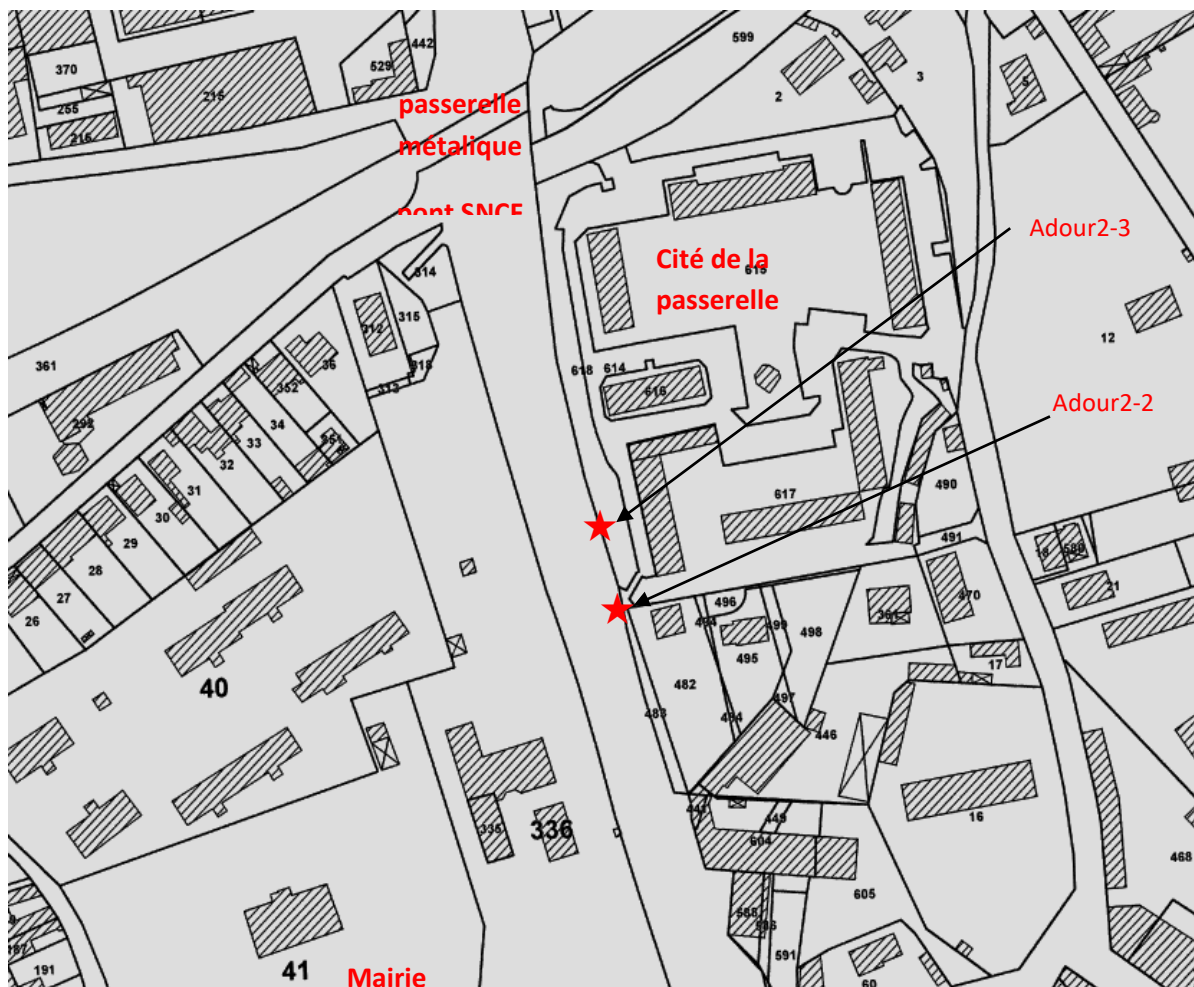
Un traitement d'attaque a été réalisé en 2017 sur la rive gauche et en amont du pont de la route de Toulouse. Il n'a pas été reconduit au regard du temps consacré à la tâche par les agents du service environnement.

En 2018, le CPIE a proposé une intervention en aval de la mairie et en rive gauche : le nombre de foyer était trop important par rapport aux bénévoles présents et au temps qui pouvait être imparti au traitement. Le chantier n'a pas été reconduit le mois suivant et l'équipe s'est déplacée en aval de la mairie et en rive droite (cité de la passerelle) pour traiter 2 spots isolés faciles d'accès.

En 2019, les foyers devaient être traités dès le printemps. Le CPIE Bigorre-Pyrénées n'a pas pu commencer seul les chantiers de ce secteur. Le choix a donc été fait d'attendre la première intervention de l'association « Villages Accueillants » en août. Les interventions ont eu lieu à trois reprises pour ces deux foyers en août, septembre et octobre.

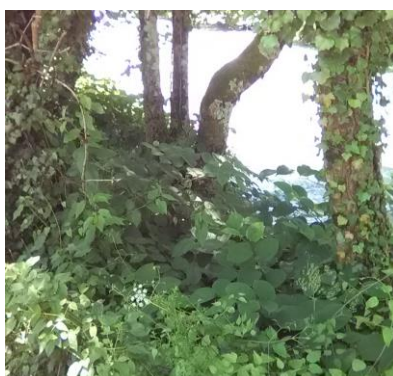
En 2020, le CPIE est intervenu un fois en juillet sur ces foyers qui sont bien dynamiques.

Pour les foyers de la traversée de Bagnères de Bigorre, la zone de stockage avant brûlage se trouve au nord de la déchetterie de Bagnères de Bigorre sur l'aire de dépôt du chemin de la STEP. Les tiges sont stockées sur bâche plastique et les rhizomes dans une benne. Le transport se fait en grands sacs poubelle.



**Adour 2-2 : Foyer situé en rive droite en face de la voie de circulation de la cité de la passerelle**

Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2018.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement les tiges, les rhizomes sont difficiles d'accès.</li> <li>- Foyer bien présent fin 2018</li> <li>- Traité tardivement en 2019 (premier passage en août) avec arrachage des rhizomes accessibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre unique passage en juillet, nous avons arraché un gros volume de tiges.</li> </ul>



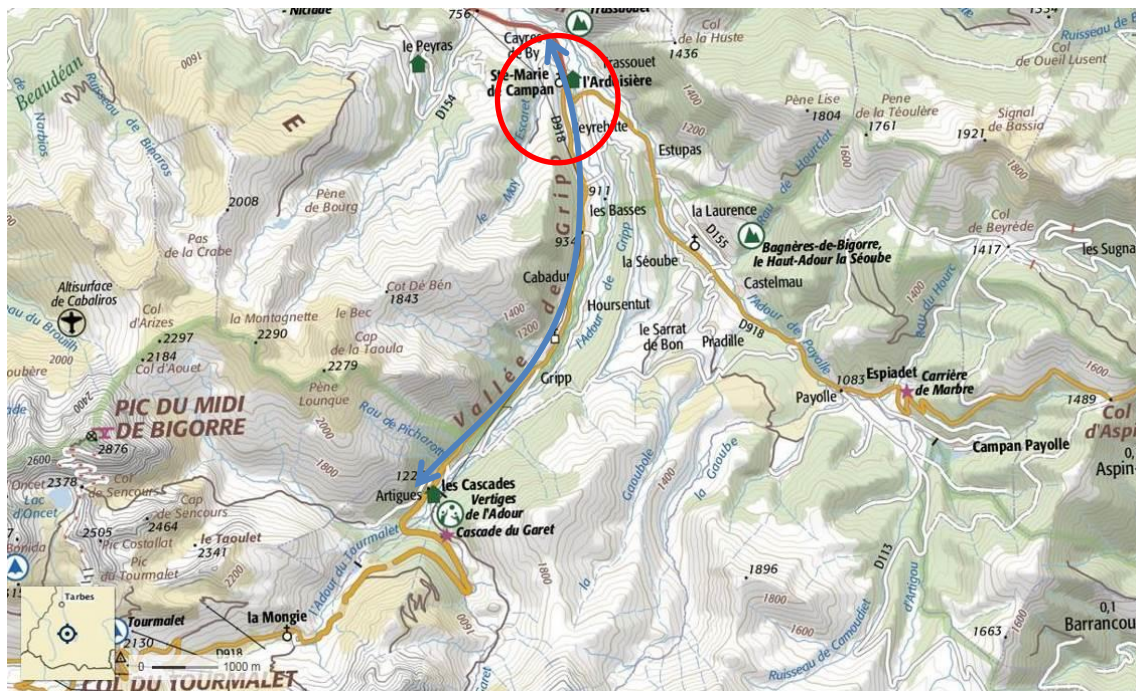
Foyer « Adour2-2 » très dynamique en août 2020

<b>Adour 2-3 : Foyer situé en rive droite en aval d'Adour 2-2</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2018.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement les tiges ; rhizomes difficiles d'accès.</li> <li>- Foyer bien présent fin 2018.</li> <li>- Traité tardivement en 2019 (premier passage en août) avec arrachage des rhizomes accessibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre unique passage en juillet, nous avons arraché un gros volume de tiges.</li> </ul>



*Foyer « Adour 2.3 » très dynamique*

## → Adour de Gripp (unité de gestion Gripp)



Adour de Gripp

L'inventaire effectué par le CPIE Bigorre-Pyrénées fait état de 2 spots de renouée du Japon sur le linéaire de l'Adour de Gripp. Ils se situent au niveau des terrains de tennis de Sainte-Marie-de-Campan.

En 2019, les foyers de cette unité de gestion devaient être traités dès le printemps. Le CPIE Bigorre-Pyrénées n'a pas pu commencer seul les chantiers de ce secteur. Le choix a donc été fait d'attendre la première intervention de l'association « Villages Accueillants » en août. Les interventions ont eu lieu à trois reprises pour le foyer Gripp 1 et à deux reprises pour le foyer Gripp 2. A chaque passage, Le chef d'équipe Jérémie était accompagné d'une équipe de 6 personnes.

En 2020, le CPIE est intervenu une fois en mai. N'ayant pas pu mener l'opération une autre fois dans l'année, nous craignons que ces foyers soient bien dynamiques en 2021.

Pour les foyers de Gripp, la zone de stockage avant brûlage prévue initialement était au nord de la déchetterie de Campan. En 2020, nous ne pouvons pas transporter les tiges car il y en a trop. L'ensemble des déchets verts est donc déposé sur un lit de branches sur place. Nous envisagerons probablement un brûlage ou un export des tiges sèches en 2021.





<b>Gripp 1 : Foyer situé en rive droite, secteur du terrain de tennis</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action engagée en 2019.</li> <li>- Retrait de tous les rhizomes accessibles et des tiges en août suivi de deux passages en septembre puis octobre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre unique session d'arrachage sur ce foyer en mai, le volume de tiges est tel que nous choisissons de déposer les tiges sur un lit de branche sur place.</li> </ul>



*Le foyer « Gripp 1 » avant l'arrachage de 2020*



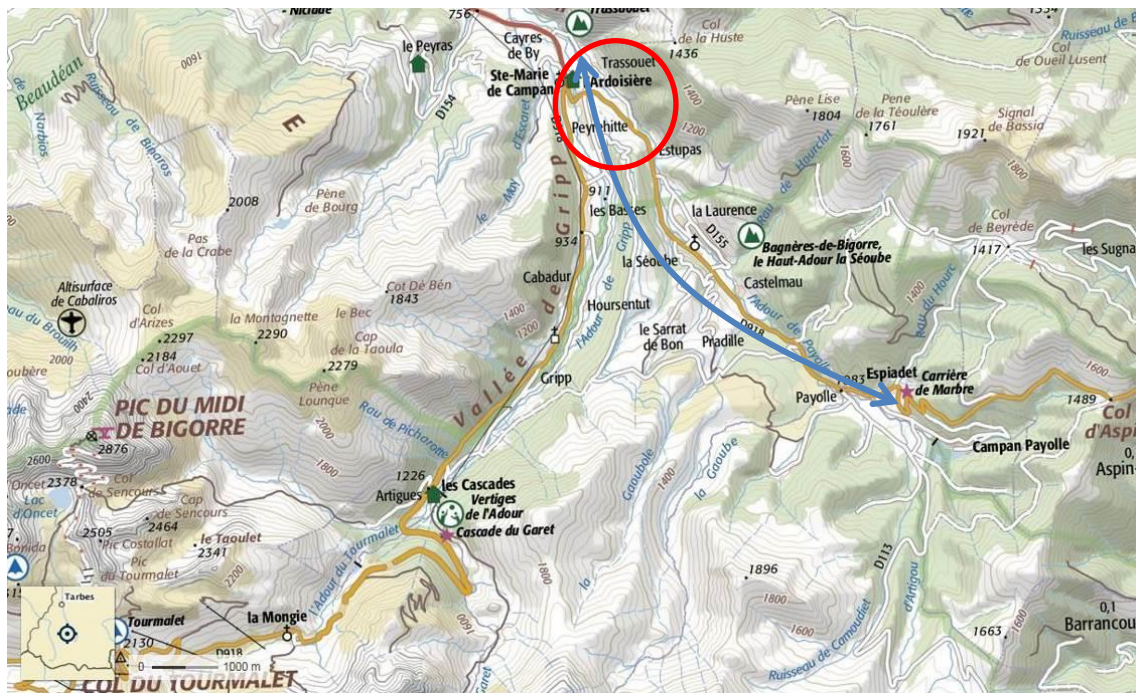
*Le foyer « Gripp 1 » tas de tiges sur lit de branches*

<b>Gripp 2 : Foyer situé en rive droite, secteur du terrain de tennis</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2019
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action engagée en 2019.</li> <li>- Deux passages effectués avec arrachage des rhizomes accessibles et des tiges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notre unique passage en mai permet de retirer de grandes tiges. Ce foyer est presque aussi imposant qu'en 2019.</li> </ul>



*Coupe des tiges avant arrachage de rhizomes du foyer Gripp 2*

## → Adour de Payolle (unité de gestion Payolle)



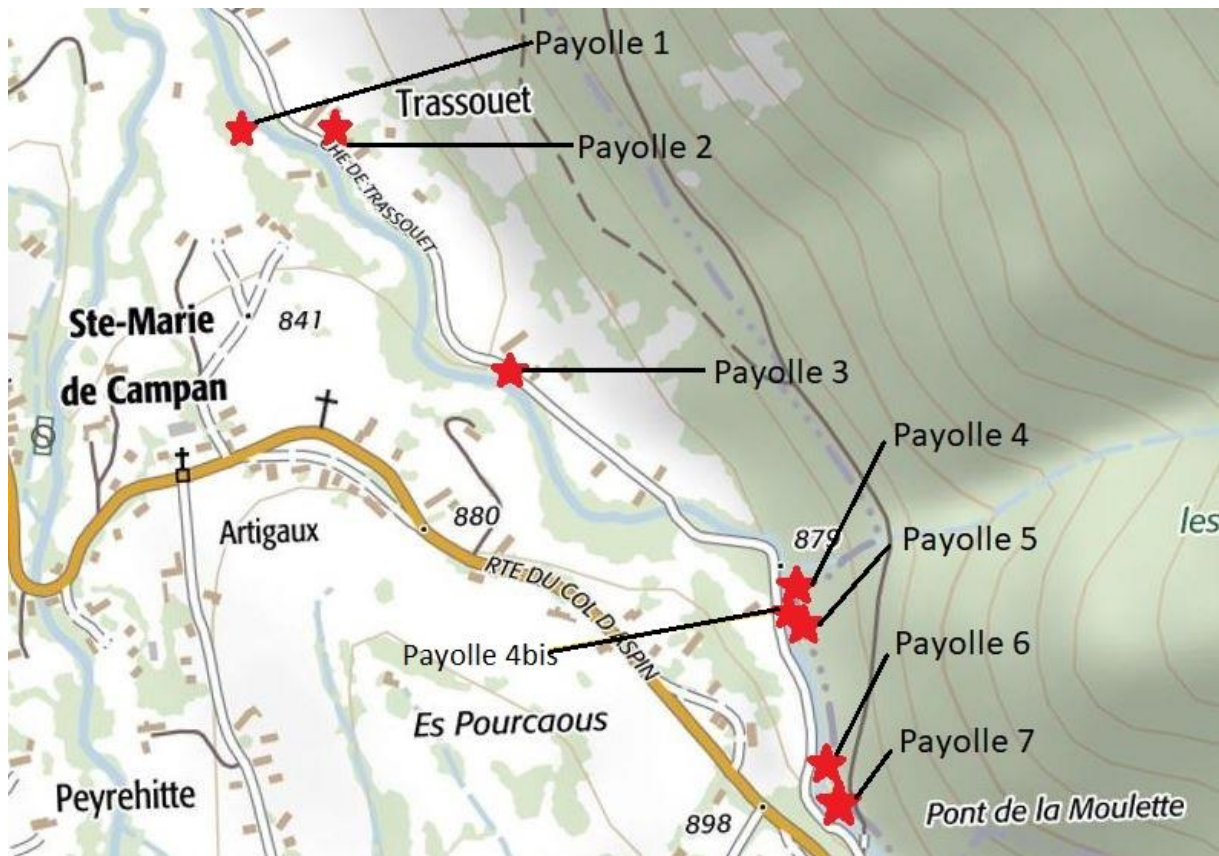
Adour de Gripp et Adour de Payolle

L'inventaire effectué par le CPIE Bigorre-Pyrénées révèle la présence de la renouée du Japon sur l'Adour de Payolle, en amont de Trassouet, et jusqu'au pont de la Moulette.

En 2019, les foyers de cette unité de gestion devaient être traités dès le printemps. Le CPIE Bigorre-Pyrénées n'a pas pu commencer seul les chantiers de ce secteur. Le choix a donc été fait d'attendre la première intervention de l'association « Villages Accueillants » en août. Les interventions ont eu lieu à trois reprises. A chaque passage, Le chef d'équipe Jérémie était accompagné d'une équipe de 6 personnes.

En 2020, le CPIE est intervenu à deux reprises sur ces foyers en mai et juillet. Nous n'avons pas pu intervenir plus, c'est ce qui explique la vigueur des foyers lors de notre état des lieux en septembre. Notons la découverte d'un nouveau foyer près de la grange de Pourcaou.

Pour les foyers de Payolle, la zone de stockage avant brûlage prévue initialement était au nord de la déchetterie de Campan. Finalement, l'ensemble des déchets sera transporté au nord de la déchetterie de Bagnères de Bigorre sur l'aire de dépôt du chemin de la STEP. Les tiges sont stockées sur bâche plastique et les rhizomes dans une benne. Le transport se fait en grands sacs poubelle.

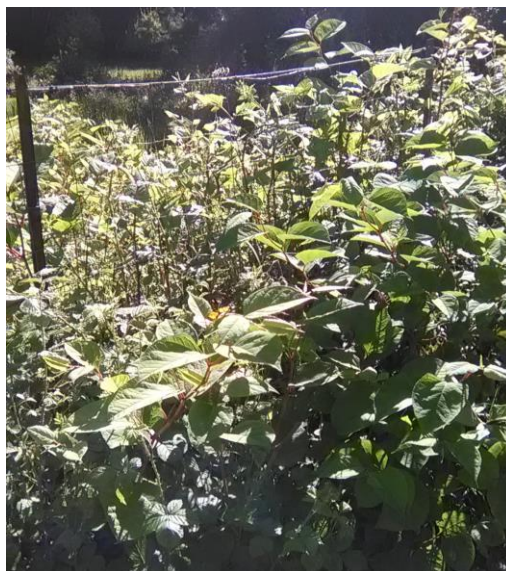


<b>Payolle 1 : Foyer situé en rive gauche, en aval du quartier Trassouet près d'une passerelle</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune action engagée avant 2019.</li> <li>- En 2019, 3 passages de l'équipe « Villages accueillants » permettent de retirer tous les rhizomes accessibles.</li> <li>- Pas de repousses lors du dernier passage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en mai, nous trouvons à nouveau un plant.</li> <li>- Nous retirons les rhizomes accessibles et les tiges.</li> <li>- Toujours des tiges en septembre</li> </ul>



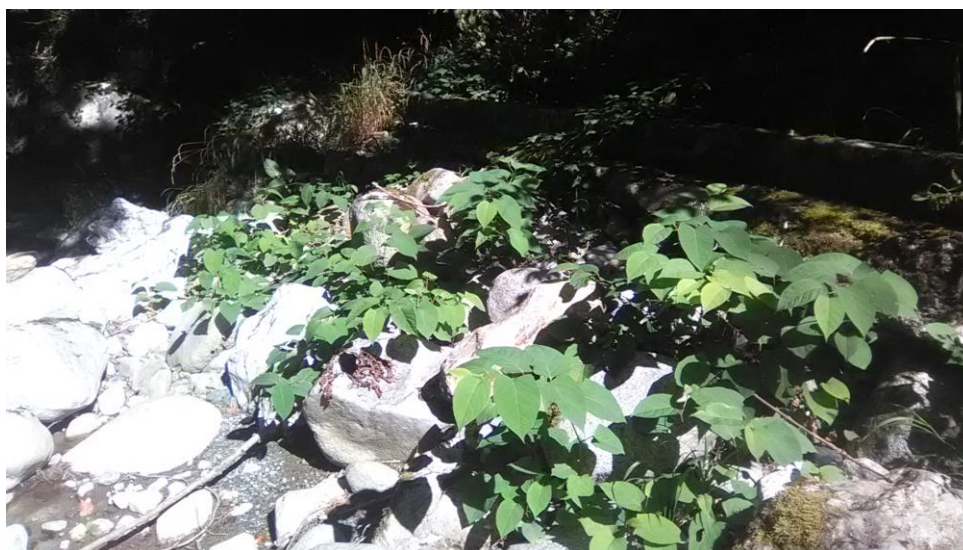
Foyer Payolle 1 en mai, avec encore quelques tiges

<b>Payolle 2 : Foyer situé en rive droite, dans un jardin du quartier de Trassouet</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune action engagée avant 2019.</li> <li>- L'utilisateur de la parcelle réalise une fauche du terrain. La renouée présente dans la haie n'a pas été traitée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention impossible sans avoir pu contacter le propriétaire.</li> <li>- L'utilisateur de la parcelle a réalisé une fauche du terrain. La renouée présente dans la haie n'a pas été traitée.</li> </ul>



*Foyer Payolle 2 en mai, bien fourni.*

<b>Payolle 3 : Foyer situé en rive droite, amont du quartier Trassouet en bas des habitations</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune action engagée avant 2019.</li> <li>- L'équipe de « Villages Accueillants » a retiré les rhizomes accessibles, et lors du troisième passage, il n'y a plus beaucoup de repousses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en mai, nous arrachons de nombreuses repousses de petites tailles. De belles repousses en septembre</li> </ul>



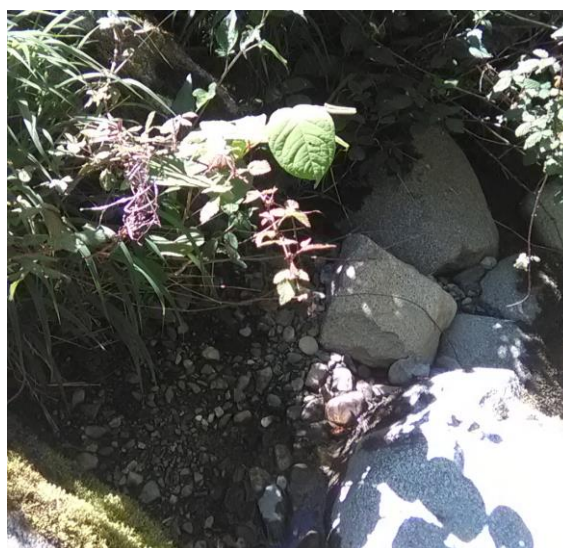
*Foyer « Payolle -3 » en septembre*

<b>Payolle 4 : Foyers situés en rive gauche, entre la route et l'Adour en bas de la grange du Pourcaou</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune action engagée avant 2019.</li> <li>- En 2019, retrait de tous les rhizomes accessibles et des tiges. Peu de repousses en fin d'année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en mai, Le foyer s'est restreint. Nous retirons les rhizomes accessibles et les tiges. De nombreuses pousses en septembre.</li> </ul>



Foyer Payolle 4 en mai, plus petit mais bien présent

<b>Payolle 4bis : Nouveau foyer situé en rive gauche, entre la route et l'Adour en bas de la grange du Pourcaou entre Payolle4 et Payolle 5</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune action engagée avant 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'y a qu'une tige, c'est un nouveau plant.</li> <li>- Lors de notre passage, nous retirons le rhizome accessible et la tige</li> <li>- Le foyer à disparu en septembre</li> </ul>



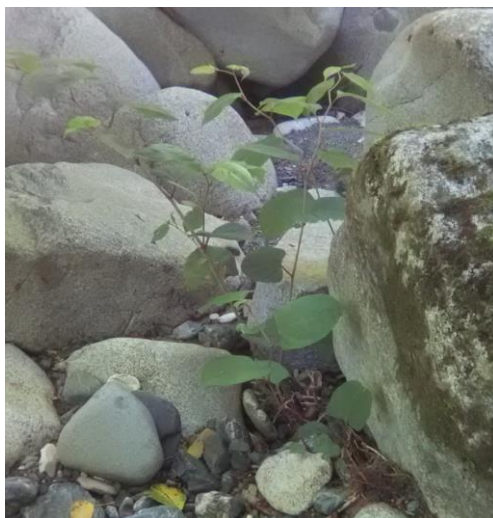
Foyer Payolle 4bis : probablement un nouveau plant

<b>Payolle 5 : Foyers situés en rive gauche, entre la route et l'Adour en bas de la grange du Pourcaou</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune action engagée avant 2019.</li> <li>- En 2019, retrait des rhizomes et tiges. Lors du troisième passage de l'équipe « Villages Accueillants », on ne trouve que quelques pousses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en mai, nous constatons que les repousses les plus nombreuses sont en aval du mur de soutènement. Foyer bien présent en septembre.</li> </ul>



Foyer Payolle 5 en mai, avec une forte régression des repousses

<b>Payolle 6 : Petit foyer situé en rive gauche, en aval du pont de la Moulette</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune action engagée avant 2019.</li> <li>- En 2019, les rhizomes sont retirés lors du premier passage. Rien ne poussera par la suite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en mai, nous constatons la présence de belles tiges qui sont arrachées. Des tiges encore en septembre.</li> </ul>



Foyer Payolle 6 en mai, avec une quelques tiges au milieu des rochers

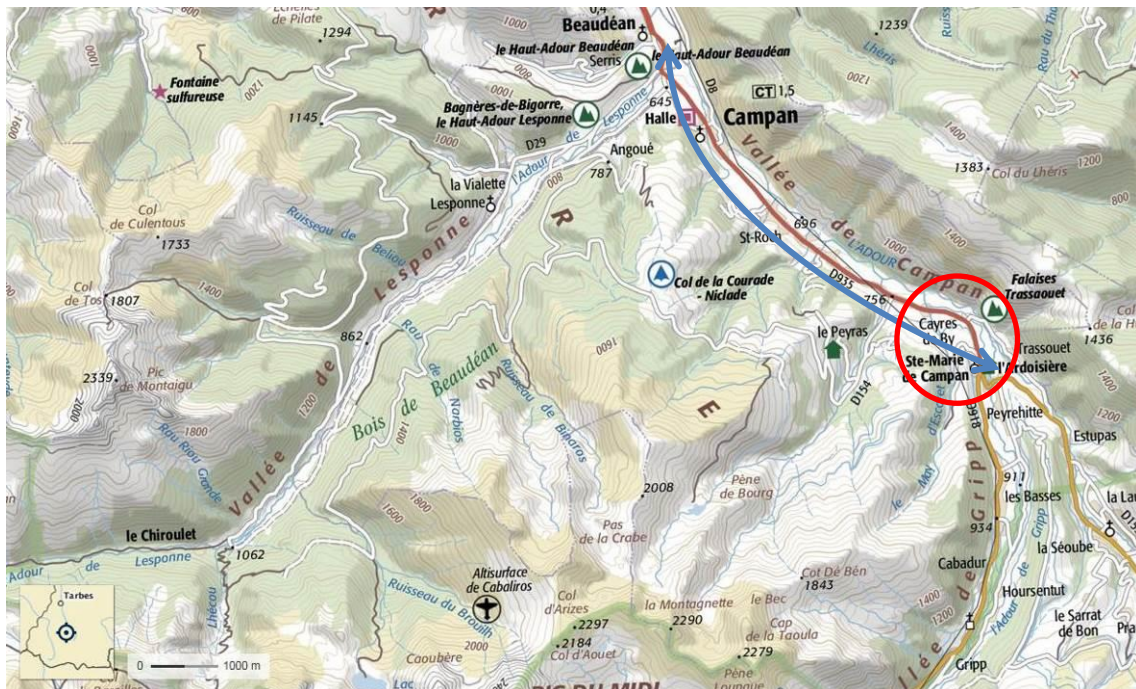
<b>Payolle 7 : Gros foyer situé en rive gauche, en aval du pont de la Moulette</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune action engagée avant 2019.</li> <li>- En 2019, les rhizomes accessibles et les tiges sont retirés. Il y a peu de repousses en fin d'année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en mai, nous trouvons un foyer bien fourni. Nous retirons les tiges et quelques rhizomes. Moins de tiges en septembre</li> </ul>



Foyer Payolle 7 en mai, avec un linéaire dense de renouées



→ Adour en aval de la confluence des Adours de Gripp et Payolle (unité de gestion Adour1)



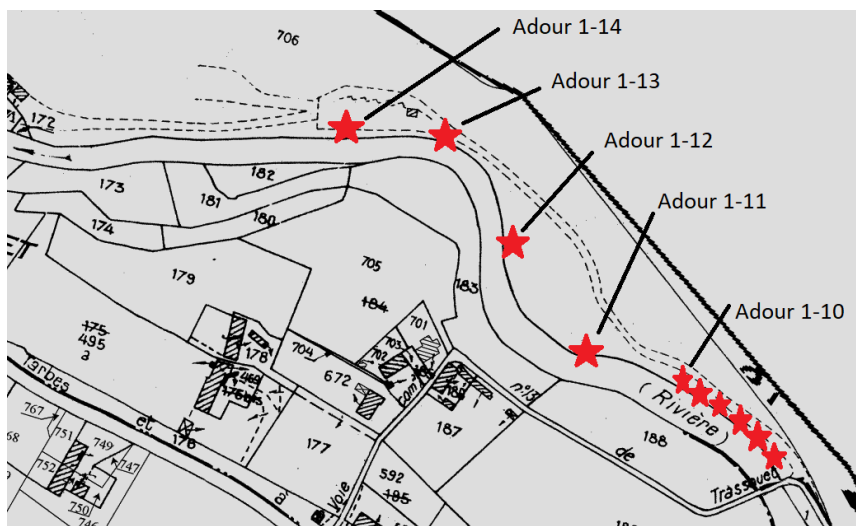
Adour entre la confluence des Adours de Gripp et Payolle et la confluence de l'Adour de Lesponne

Dans la suite des actions engagées sur l'amont de l'unité de gestion Adour1 depuis 2017 (Cf. § 4.1), de nouveaux spots sont traités à compter de 2019, en aval du point Adour1-10.

En 2019, les foyers de cette unité de gestion devaient être traités dès le printemps. Le CPIE Bigorre-Pyrénées n'a pas pu commencer seul les chantiers de ce secteur. Le choix a donc été fait d'attendre la première intervention de l'association « Villages Accueillants » en août. Les interventions ont eu lieu à trois reprises pour ces foyers A chaque passage, Le chef d'équipe Jérémie était accompagné d'une équipe de 6 personnes.

En 2020, le CPIE est intervenu avec deux salariés pour traiter ces foyers en mai et juillet.

Pour les foyers de cette unité de gestion, la zone de stockage avant brûlage est au nord de la déchetterie de Bagnères de Bigorre sur l'aire de dépôt du chemin de la STEP. Les tiges sont stockées sur bâche plastique et les rhizomes dans une benne. Le transport se fait en grands sacs poubelle.



**Adour 1-10 : Foyer situé en rive droite et en aval immédiat du pont de Trassouet et se prolongant sur 100 mètres**

Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement les tiges qui repoussent à travers les blocs (surface importante) ; la balsamine prend le dessus et le choix est fait de l'arracher également ; plantation d'une trentaine de boutures de saules qui ne prennent pas toutes ; ronces se développent.</li> <li>- Foyer bien présent en 2018 (pas d'accès possible aux rhizomes).</li> <li>- En 2019, arrachage des rhizomes le foyer régresse après 4 interventions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de nos deux passages en 2020, nous retirons les tiges de Renouée et de Balsamine. La Renouée poursuit sa régression concurrencée par les plantes indigènes</li> <li>- En septembre, la balsamine domine. Très peu de renouée cependant près du pont.</li> </ul>



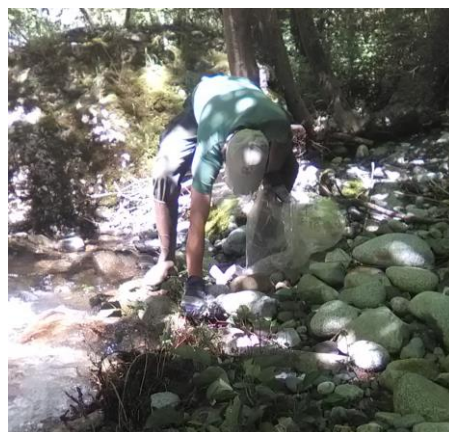
Foyer Adour 1-10 avec une dominance de plantes indigènes

<b>Adour 1-11 : Foyer situé en rive droite, sous la zone remblayée de la route</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2017.</li> <li>- Passage mensuel pour arracher manuellement les tiges ; rhizomes difficiles d'accès.</li> <li>- Foyer bien présent fin 2018.</li> <li>- En 2019, les rhizomes sont arrachés, lors de la quatrième intervention, nous trouvons encore quelques tiges, mais en petit nombre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre premier passage, nous trouvons beaucoup de Renouée. Les foyers sont beaucoup moins fournis en juillet.</li> <li>- En septembre, le foyer est toujours bien présent</li> </ul>



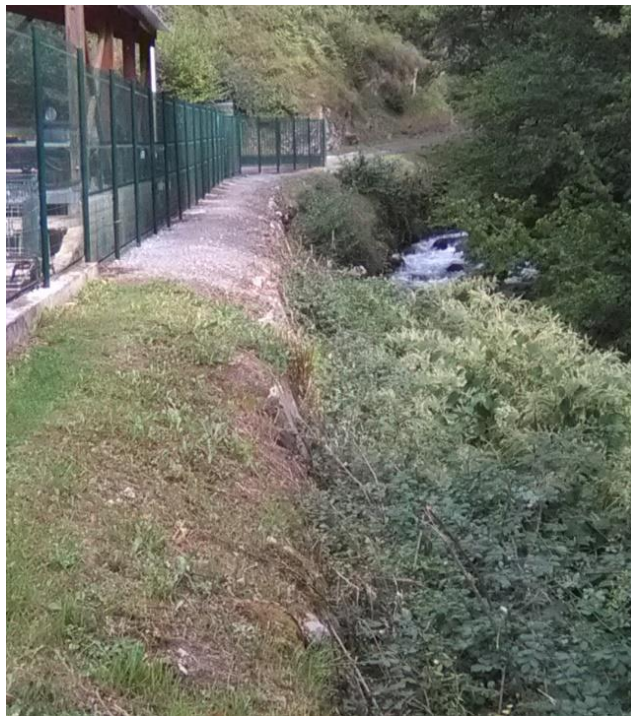
*Le foyer Adour 1-11 en cours d'arrachage*

<b>Adour 1-12 : Foyer situé en rive droite (?), sous la zone remblayée de la route</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement commencé en 2019.</li> <li>- L'équipe de « Villages Accueillants » intervient à deux reprises et retire un maximum de rhizomes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de nos passages, l'Adour a déplacé des galets, et nous accédons à de nouveaux rhizomes. Nous craignons que des morceaux soient partis en aval.</li> <li>- En septembre, la renouée pousse toujours.</li> </ul>



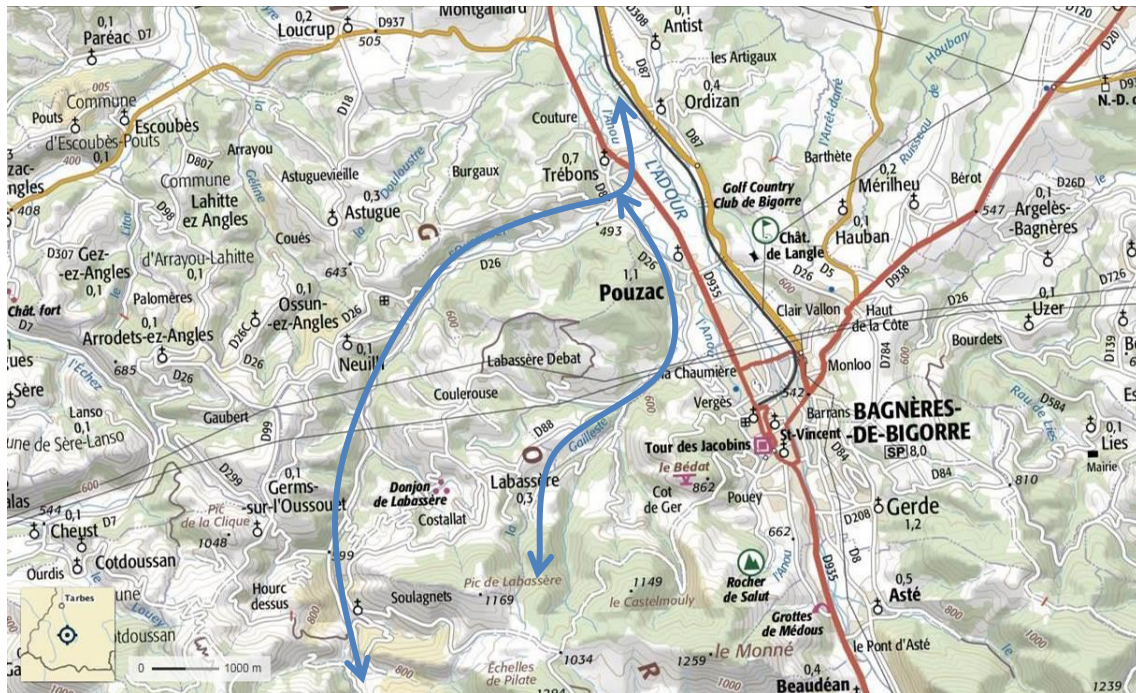
*Le foyer Adour 1-12 dans les galets*

<b>Adour 1-13 et Adour 1-14 : Foyer situé en rive droite en amont du mur de la déchetterie</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
- Traitement prévu à partir de 2019.	- L'accès en toute sécurité n'est pas possible sur ce foyer. - Aucune action ne sera engagée.



*Le foyer Adour 1-13 en arrière-plan  
et Adour 1-14 en premier plan le long de la déchetterie*

## → Oussouet (unité de gestion Oussouet – Gailleste)



Oussouet et Gailleste

Le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau du Haut Adour prévoit de commencer les actions sur les plantes exotiques envahissantes à partir de 2019.

Concernant l'Oussouet, la renouée du Japon n'est pas observée en amont du carrefour de Soulagnets et de la Fontaine de Labassère.

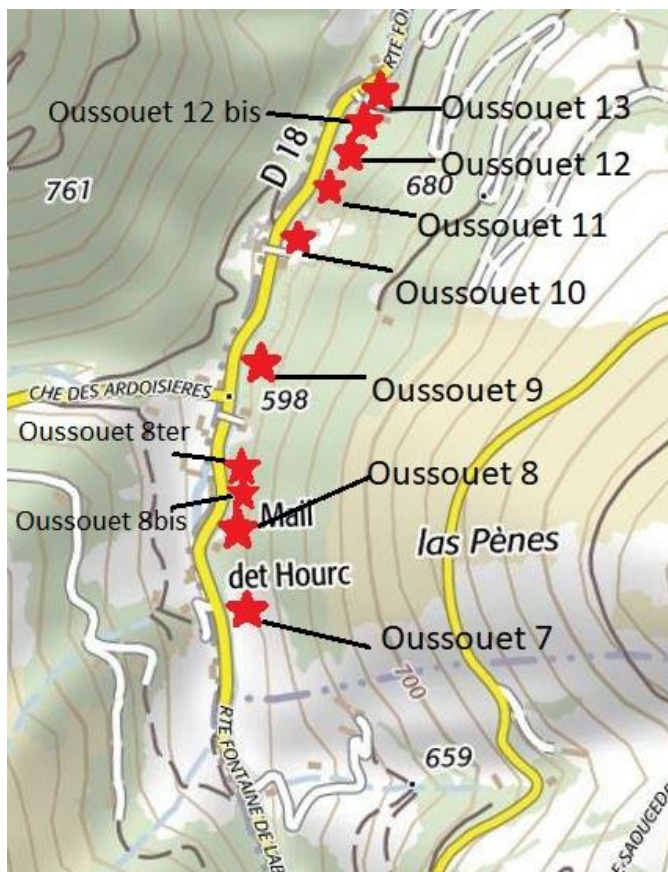
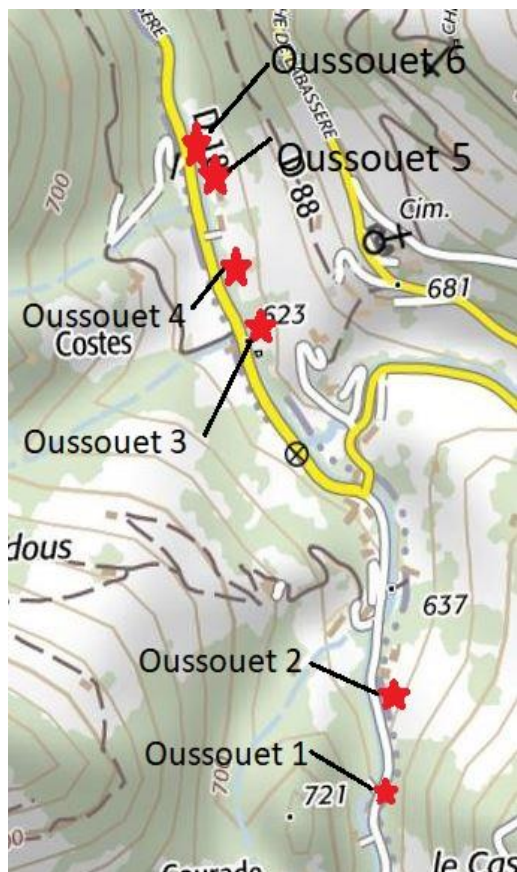
L'inventaire du CPIE a été réalisé en 2014, avant la crue de juin 2014 particulièrement marquante pour le cours d'eau. Aussi, il a été constaté la disparition de certains spots par rapport à l'inventaire effectué, qu'il conviendra néanmoins de contrôler pour éviter toute reprise.

Il est proposé de débiter le traitement des différents spots à partir du hameau des Soulagnets, en descendant l'Oussouet vers l'aval, et ce en fonction du temps restant pour réaliser la mission. Dans ce sens, 2019 est une année test pour la réalisation d'un traitement sur le linéaire d'un cours d'eau et non pas de manière isolée comme les années précédentes sur d'autres secteurs.

En 2019, les foyers de cette unité de gestion devaient être traités dès le printemps. Le CPIE Bigorre-Pyrénées n'a pas pu commencer seul les chantiers de ce secteur. Le choix a donc été fait d'attendre la première intervention de l'association « villages accueillants » en août. Les interventions ont eu lieu à trois reprises pour ces foyers A chaque passage, Le chef d'équipe Jérémie était accompagné d'une équipe de 6 personnes.

En 2020, le CPIE est intervenu en juillet et a traité tous les foyers excepté les deux plus gros. En effet, le temps nécessaire et la logistique pour ces foyers « Oussouet 10 » et « Oussouet 13 » était trop contraignante pour notre binôme de salariés. Notons aussi la découverte de nouveaux foyers près de Oussouet 8 et près de Oussouet 11 et 12.

Pour 2020, les déchets issus du traitement sont transportés avec des grands sacs plastiques jusqu'à un lieu de stockage avant brûlage au nord de la déchetterie de Bagnères de Bigorre, sur bâche plastique et dans une benne pour les rhizomes.



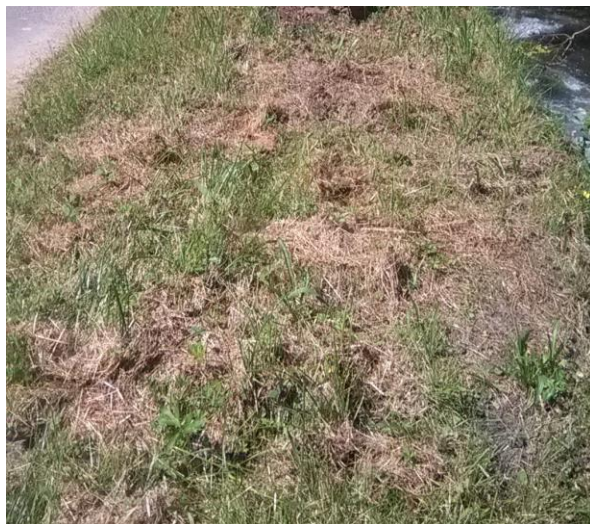
Localisation des foyers traités sur l'amont de l'Oussouet entre Soulagnets et Neuilh

<b>Oussouet 1 : Foyer situé en rive gauche, au croisement de la route et du chemin de Meyabat</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- Retrait des rhizomes et tiges accessibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en juillet nous avons arraché les tiges. Le service d'entretien des bords de routes avait fauché une partie du foyer.</li> <li>- Le foyer est toujours là en septembre</li> </ul>



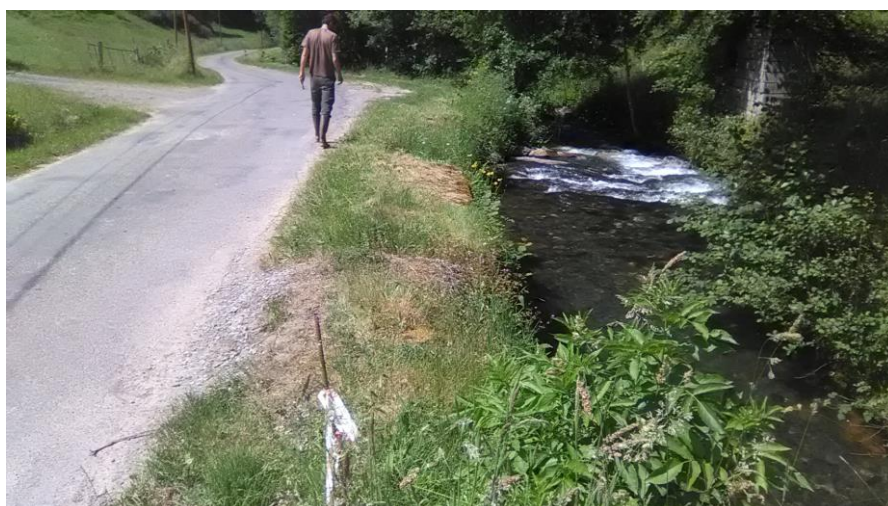
Oussouet 1 : Foyer en partie fauché lors de l'entretien des bords de routes

<b>Oussouet 2 : Foyer situé en rive gauche, en haut de la murette</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- Retrait des rhizomes et tiges accessibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Malgré le fauchage récent en bord de route, nous ne retrouvons pas de Renouée en juillet et en septembre..</li> </ul>



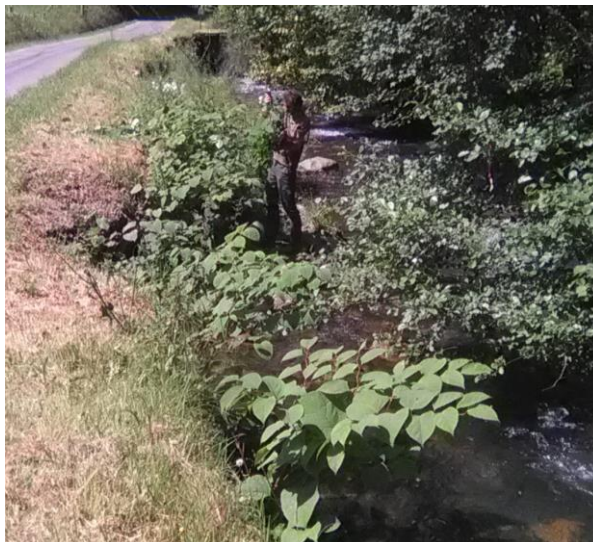
Foyer Oussouet 2 non retrouvé en juillet

<b>Oussouet 3 : Foyer situé en rive gauche, près du pont qui s'effondre</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- En 2019, les rhizomes ont été retirés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'observation de Renouée lors de nos passages en juillet et septembre.</li> </ul>



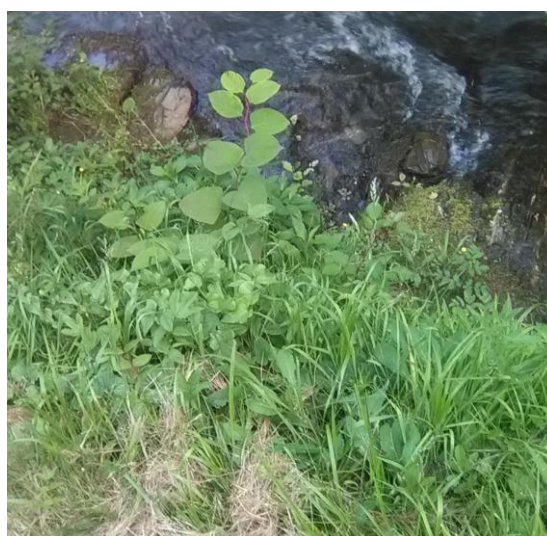
Oussouet 3 : Tout petit foyer non retrouvé en juillet

<b>Oussouet 4 : Foyer situé en rive gauche, sous la propriété Lassarre</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- En 2019, les rhizomes et tiges sont retirés. Trois passages sont effectués sur ce foyer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lors de notre passage en juillet, nous retirons toutes les tiges de renouées. Le foyer a régressé</li> <li>-Le foyer est toujours là en septembre</li> </ul>



Oussouet 4 : Foyer en régression

<b>Oussouet 5 : Foyer situé en rive gauche, face à la propriété entourée de cyprès</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- En 2019, nous retirons les rhizomes et tiges accessibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lors de notre passage en juillet, il y a 2 ou 3 tiges que nous arrachons.</li> <li>-Foyer toujours présent en septembre.</li> </ul>



Oussouet 5 : Petit foyer inférieur à 1 m2 avec tiges peu développées

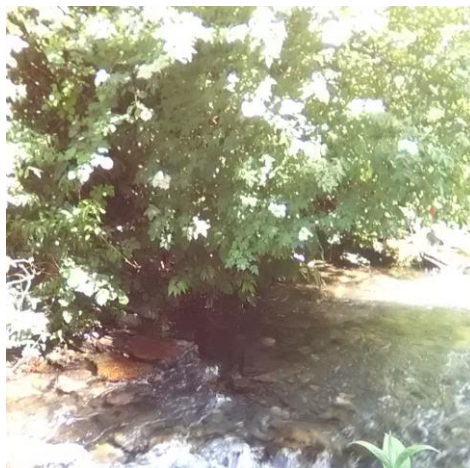


<b>Oussouet 6 : Deuxième foyer situé en rive gauche, face à la propriété entourée de cyprès</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- En 2019, nous retirons les rhizomes et tiges accessibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lors de notre passage en juillet, nous retirons quelques tiges.</li> <li>-Foyer toujours présent en septembre</li> </ul>



Oussouet 6 : Petit foyer inférieur à 1 m2 en cours d'arrachage

<b>Oussouet 7 : Foyer situé en rive droite</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- En 2019, nous retirons les tiges et rhizomes accessibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pas d'observation de Renouée en juillet et en septembre.</li> </ul>



Oussouet 7 n'a pas été revu

<b>Oussouet 8 : Foyer situé en rive droite en face du chalet</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- En 2019, nous retirons les rhizomes et les tiges accessibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en juillet, il y a des tiges vigoureuses que nous arrachons.</li> <li>-Foyer toujours présent en septembre</li> </ul>



Oussouet 8 : plant encore bien présent

<b>Oussouet 8bis : Foyer situé en rive droite en aval du chalet en bord de pré</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte de ce foyer en 2020.</li> <li>- Traitement à partir de 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lors de notre passage en juillet, nous arrachons les tiges.</li> <li>-Foyer toujours présent en septembre.</li> </ul>



Oussouet 8bis un nouveau foyer d'environ 1 m2

<b>Oussouet 8ter : Foyer situé en rive droite en aval du chalet en bord de pré</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte de ce foyer en 2020</li> <li>- Traitement à partir de 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lors de notre passage en juillet, nous arrachons les tiges</li> <li>-Foyer présent en septembre</li> </ul>



Oussouet 8ter un nouveau foyer d'un peu plus de 1 m2

<b>Oussouet 9 : Foyer situé en rive droite dans les terrils d'ardoises</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- En 2019, nous retirons les rhizomes et tiges accessibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nous ne retrouvons pas le Renouée</li> </ul>



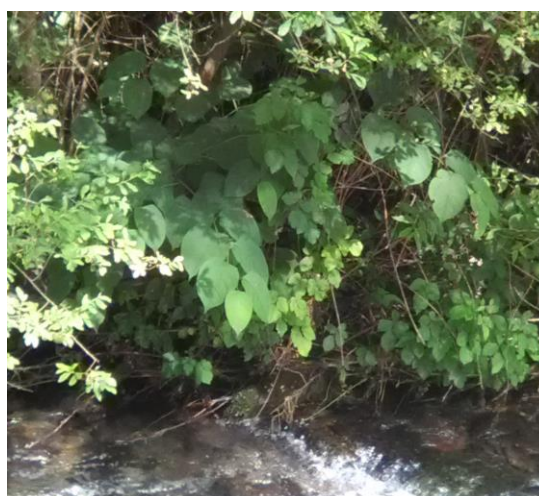
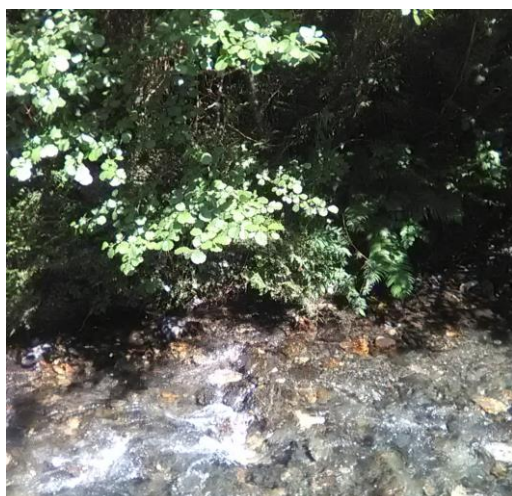
Oussouet 9 : Il n'y a plus de Renouée

<b>Oussouet 10 : Foyer situé en rive droite en bas d'une propriété dans le hameau</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- En 2019, l'équipe de « Villages Accueillants » retire les tiges accessibles.</li> <li>- Les rhizomes seront retirés lorsque le terrain sera stabilisé par les plantes indigènes. Puis nous ferons du bouturage ou repiquage d'arbustes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le foyer est trop important pour que nous le traitions à deux durant cette session de chantiers.</li> </ul>



Oussouet 10 : Très gros foyer sur environ 20 m linéaires et sur toute la hauteur de berge

<b>Oussouet 11 : Foyer situé en rive droite</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- En 2019, nous retirons les rhizomes et tiges accessibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage, nous ne retrouvons qu'un petit foyer sur les deux. Nous arrachons les tiges.</li> <li>- Des repousses en septembre sur le même foyer</li> </ul>



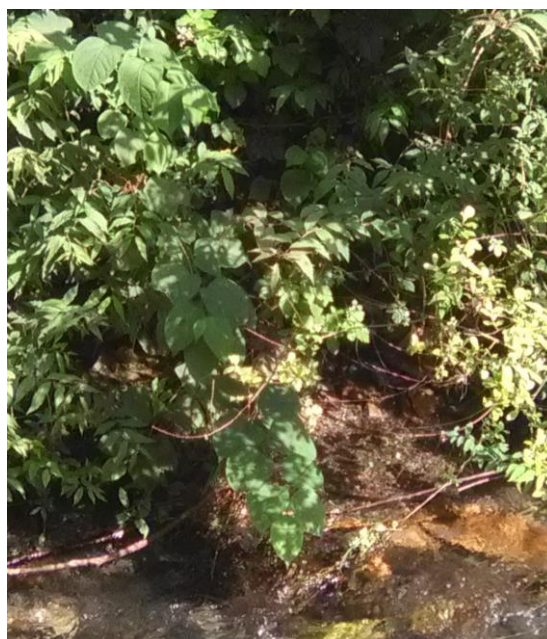
Oussouet 11 : L'un des deux petits foyers a disparu ; l'autre présente quelques tiges

<b>Oussouet 12 : Foyer situé en rive droite en face du chalet</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- En 2019, nous retirons les rhizomes et tiges accessibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'y a plus de Renouée</li> </ul>



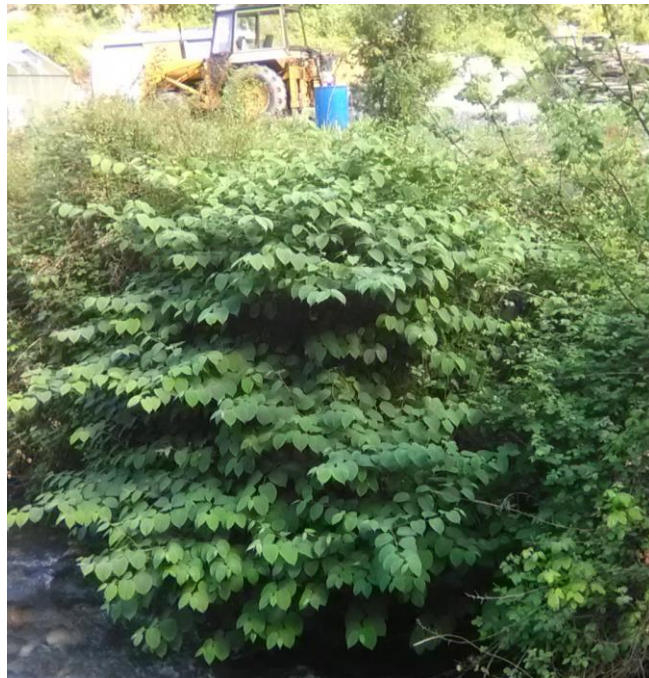
Oussouet 12 : Il n'y a plus de Renouée

<b>Oussouet 12bis : Foyer situé en rive droite en aval du chalet</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nouveau foyer découvert en 2020</b></li> <li>- Traitement à partir de 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Arrachage des tiges et rhizomes accessibles en juillet.</li> </ul>



Oussouet 12bis avec 2 ou 3 tiges

<b>Oussouet 13 : Foyer situé en rive droite, dans le jardin et dans le talus de la propriété privée</b>	
Actions engagées les années précédentes	Actions 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement à partir de 2019.</li> <li>- En 2019, nous arrachons les tiges lors du premier passage.</li> <li>- Les rhizomes seront retirés ultérieurement lorsque nous estimerons que la berge sera suffisamment maintenue par d'autres végétaux ; dans le jardin potager, nous avons retiré les rhizomes accessibles des allées et demandé au propriétaire de retirer ce qui se trouve dans les cultures.</li> <li>- Du bouturage ou repiquage d'arbustes est envisageable.</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre passage en juillet, nous estimons que notre binôme n'est pas en mesure d'assurer le chantier sur ce foyer. La Renouée a bien repoussée.</li> </ul>



Le foyer Oussouet 13 est bien reparti en juillet

## Bilan synthétique et perspectives pour 2021

Tableau récapitulatif des actions menées sur le secteur de Sainte Marie de Campan

Foyer	Bilan des actions 2019	Bilan 2020 et perspectives 2021
Adour1-1	Traitement commencé en 2017 Bilan : Quelques tiges poussent toujours malgré la concurrence avec les ronces qui se densifient.	Bilan : Faible dynamisme, mais il y a toujours des tiges Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Adour1-2 ; Adour1-3	Traitement commencé en 2017 Bilan : Il y a de moins en moins de tiges, mais ça pousse toujours.	Bilan : Beaucoup de petites tiges. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Adour1-4	Traitement commencé en 2017 Bilan : Pas de repousses	Bilan : Plus de pousse, foyer éradiqué Préconisations : Action terminée
Adour1-5	Traitement commencé en 2017 Bilan : Des pousses de plus en plus petites.	Bilan : De nombreuses repousses cette année. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Adour1-6	Traitement commencé en 2017 Bilan : Foyer qui reprend du dynamisme. Rhizomes non accessibles.	Bilan : Des repousses vigoureuses Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Adour1-7 Adour1-8	Traitement commencé en 2017 Bilan : Retrait des rhizomes accessibles. Peu de pousses	Bilan : Quelques rares tiges de renouées Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Adour1-9	Traitement commencé en 2017 Bilan : Les rhizomes accessibles sont retirés. Diminution progressive des tiges.	Bilan : Quelques tiges toujours présentes en partie plane. Plus rien dans la roche à la base de la falaise. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021

Foyer	Bilan des actions 2019	Bilan 2020 et perspectives 2021
Adour1-10	Traitement commencé en 2017 Bilan : Diminution progressive des tiges de renouées. Arrachage de la balsamine.	Bilan : La renouée régresse, mais la balsamine est bien présente dans la partie haute du foyer. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Adour1-11	Traitement commencé en 2017 Bilan : Les rhizomes accessibles sont arrachés. Quelques tiges poussent encore.	Bilan : Diminution du nombre de tiges jusqu'en juillet, puis reprise de dynamisme perceptible en septembre. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Adour1-12	Traitement commencé en 2019	Bilan : Foyer toujours présent

	Bilan : Après le retrait d'un maximum de rhizomes, de petites pousses sont là.	malgré le retrait de rhizomes à chaque fois. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Adour1-13	Aucune action sur ce foyer.	Bilan : Accès en toute sécurité impossible Préconisations : Aucune action à engager dans ce cadre
Adour1-14	Aucune action sur ce foyer	Bilan : Accès en toute sécurité impossible Préconisations : Aucune action à engager dans ce cadre

Tableau récapitulatif des actions menées dans la vallée de Payolle

Foyer	Bilan des actions 2019	Bilan 2020 et perspectives 2021
Payolle 1	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Retrait des rhizomes lors des 3 premiers passages. La renouée semble ne plus pousser.	Bilan : Nous retirons les rhizomes et tiges accessibles. La renouée pousse toujours en septembre. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Payolle 2	Aucune action sur ce foyer	Bilan : Aucune action menée Préconisations : Rencontrer le propriétaire pour envisager quelque chose
Payolle 3	Traitement à partir de 2019. Bilan : L'arrachage des rhizomes semble efficace car il n'y a que très peu de repousses lors du dernier passage.	Bilan : Foyer qui se redynamise durant l'année. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Payolle 4	Traitement à partir de 2019. Bilan : Le retrait des rhizomes accessible permet de n'avoir que très peu de repousses en fin d'année.	Bilan : Foyer qui semble gagner en dynamisme. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Payolle 4bis	Aucune action sur ce foyer avant 2020.	Bilan : Lors de la découverte de ce nouveau foyer, nous retirons le rhizome et la tige. En septembre, le foyer à disparu. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Payolle 5	Traitement de ce foyer à partir de 2019. Bilan : Un gros volume de rhizomes est retiré. Peu de repousses par la suite.	Bilan : Le foyer est bien présent en aval du mur de soutènement. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Payolle 6	Traitement du foyer à partir de 2019. Bilan : Les rhizomes sont retirés lors du premier passage. Rien ne poussera par la suite.	Bilan : Foyer bien présent à chaque passage. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Payolle 7	Traitement du foyer à parti de 2019.	Bilan : Diminution des repousses



	Bilan : Les rhizomes accessibles et les tiges sont retirés. Il y a peu de repousses en fin d'année.	Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
--	---	---

## Récapitulatif des actions de gestion menées sur le secteur de Gripp

Foyer	Bilan des actions 2019	Bilan 2020 et perspectives 2021
Foyer Gripp 1	Traitement du foyer à partir de 2019 Bilan : Suite au retrait de tous les rhizomes accessibles, le foyer diminue en vigueur.	Bilan : Lors de notre unique passage, le foyer est volumineux. Les déchets issus de l'arrachage sont déposés sur place sur un lit de branche en vue d'un traitement en 2021 Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021 et traiter les déchets de 2020.
Foyer Gripp 2	Traitement à partir de 2019 Bilan : Suite aux deux passages avec arrachage des rhizomes accessibles, le foyer diminue.	Bilan : Lors de notre unique passage, nous constatons que le foyer est aussi dynamique que l'année précédente. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021

## Tableau récapitulatif des actions par foyers sur le secteur Lesponne

Foyer	Bilan des actions 2019	Bilan 2020 et perspectives 2021
Lesponne-1	Traitement commencé en 2017 Bilan : Bien que peu dynamique, le foyer pousse toujours.	Bilan : Beaucoup de petites tiges derrière la haie. Le propriétaire arrache lui aussi la renouée. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Lesponne-2	Traitement commencé en 2017 Bilan : Bien que peu dynamique, le foyer pousse toujours	Bilan : De rares tiges. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Lesponne-3	Traitement commencé en 2017 Bilan : Bien que peu dynamique, le foyer pousse toujours	Bilan : L'espace est géré par un éleveur de chèvre dont l'abroustissement semble très efficace. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Lesponne-4	Traitement commencé en 2017 Bilan : Bien que peu dynamique, le foyer pousse toujours	Bilan : L'abroustissement par les chèvres en mai semble efficace pour la partie basse du foyer. Au-dessus de la route, quelques tiges poussent au milieu d'une végétation dense. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021

Lesponne-5	Traitement commencé en 2017 Bilan : Bien que peu dynamique, le foyer pousse toujours	Bilan : Quelques tiges poussent encore çà et là. La concurrence par les plantes indigènes est nette. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
------------	---	---

## Tableau récapitulatif des actions sur le secteur Traversée de Bagnères

Foyer	Bilan des actions 2019	Bilan 2020 et perspectives 2021
Foyer Adour 2-2	Traitement commencé en 2019 Bilan : Foyer bien dynamique à chaque passage.	Bilan : Un gros volume de tiges arrachées lors de notre passage. Beaucoup de repousses en fin d'année. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Foyer Adour 2-3	Traitement commencé en 2019 Bilan : Foyer bien dynamique à chaque passage.	Bilan : Un gros volume de tiges arrachées lors de notre passage. Beaucoup de repousses en fin d'année. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021

## Récapitulatif des actions menées sur le secteur de l'Oussouet

Foyer	Bilan des actions 2019	Bilan 2020 et perspectives 2021
Oussouet 1	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Après retrait des rhizomes accessibles, le foyer est toujours présent.	Bilan : Lors de notre passage en juillet nous avons arraché les tiges. Le service d'entretien des bords de routes avait fauché une partie du foyer. La renouée repousse. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 2	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Après retrait des rhizomes accessibles, le foyer est toujours présent.	Bilan : Foyer non retrouvé, mais peut-être fauché par le service des routes. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 3	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Après retrait des rhizomes accessibles, le foyer est toujours présent.	Bilan : Pas de renouée observée. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 4	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Après retrait des rhizomes accessibles, le foyer est toujours	Bilan : Retrait des tiges. Le foyer a régressé. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021

	présent.	
Oussouet 5	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Après retrait des rhizomes accessibles, le foyer est toujours présent.	Bilan : Malgré le petit nombre de tiges arrachées, le foyer est toujours présent. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 6	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Après retrait des rhizomes accessibles, le foyer est toujours présent.	Bilan : Malgré le petit nombre de tiges arrachées, le foyer est toujours présent. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 7	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Après retrait des rhizomes accessibles, le foyer est toujours présent.	Bilan : Pas d'observation de renouée en 2020 Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 8	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Après retrait des rhizomes accessibles, le foyer est toujours présent.	Bilan : Petit foyer toujours vigoureux. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 8bis	Foyer découvert en 2020 Traitement de ce foyer à partir de 2020	Bilan : Lors de notre passage, la taille des tiges et des rhizomes nous permettent d'envisager que le foyer est présent depuis plus d'un an. Malgré notre action, les repousses sont vigoureuses en septembre. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 8ter	Foyer découvert en 2020 Traitement de ce foyer à partir de 2020	Bilan : Lors de notre passage, la taille des tiges et des rhizomes nous permettent d'envisager que le foyer est présent depuis plus d'un an. Malgré notre action, les repousses sont vigoureuses en septembre. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 9	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Après retrait des rhizomes accessibles, le foyer est toujours présent.	Bilan : Pas d'observation de renouée en 2020 Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 10	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Retrait de toutes les tiges accessibles. Les rhizomes seront retirés lorsque le terrain sera stabilisé par les plantes indigènes. Puis nous ferons du bouturage ou repiquage d'arbustes Après retrait des rhizomes accessibles, le foyer est toujours présent en fin d'année.	Bilan : Foyer trop important pour que nous le traitions à deux durant cette session. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 11	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Après retrait des rhizomes	Bilan : Arrachage des tiges. Un seul foyer sur les deux petits semble encore présent.

	accessibles, le foyer est toujours présent.	Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 12	Traitement de ce foyer à partir de 2019 Bilan : Après retrait des rhizomes accessibles, le foyer est toujours présent.	Bilan : Pas d'observation de renouée. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 12bis	Nouveau foyer traité à partir de 2020.	Bilan : Arrachage des tiges et rhizomes lors de notre passage. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021
Oussouet 13	Traitement de ce foyer à partir de 2019 - Bilan : En 2019, nous arrachons les tiges lors du premier passage. - Les rhizomes seront retirés ultérieurement lorsque nous estimerons que la berge sera suffisamment maintenue par d'autres végétaux ; dans le jardin potager, nous avons retiré les rhizomes accessibles des allées et demandé au propriétaire de retirer ce qui se trouve dans les cultures. - Du bouturage ou repiquage d'arbustes est envisageable.	Bilan : Lors de notre passage, nous estimons que notre binôme n'est pas en mesure d'assurer ce chantier. Préconisations : Poursuivre la surveillance en 2021

### Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CPIE BIGORRE-PYRENEES - 5 chemin du Vallon de Salut - BP 123 - 65201 Bagnères-de-Bigorre cedex  
Tél : 05 62 95 49 67 - Mel : cpie65@wanadoo.fr - Site Internet : www.cpie65.fr